

# Déclaration du Collège échevinal 2017-2023

Le 8 octobre dernier, 1.853 des 2.042 électeurs inscrits de la Commune de Schuttrange sont passés aux urnes. Sur base du résultat électoral, le Conseil communal se compose comme suit pour les 6 années à venir :

- ✓ Les Verts (déi Gréng) obtiennent 1 siège en arrivant à 12,6% des voix.
- ✓ Le LSAP, avec 12,9% des voix, a 1 représentant au Conseil communal,
- ✓ Le CSV obtient 14% des voix et a donc aussi 1 représentant,
- ✓ Le DP décroche 4 sièges, en obtenant 32,1% des voix,
- ✓ En totalisant 28,4%, les Citoyens de Schuttrange (d'Schëtter Bierger) ont également 4 représentants au Conseil communal.

Les nouveaux venus sont Serge Eicher, Nora Forgiarini, Jérôme Lehnertz et Serge Thein.

Je vous félicite toutes et tous pour ce résultat électoral et, au nom de notre Collège échevinal, je vous propose une bonne collaboration pour les 6 années à venir. Chacun de nous a un rôle à jouer au sein de ce Conseil communal et nous vous remercions pour tout commentaire justifié ainsi que vos éventuelles critiques constructives.

Après les élections, les **Citoyens de Schuttrange, le LSAP et les Verts** se sont mis d'accord sur une coalition pour les 6 prochaines années.

Le Collège échevinal se compose comme suit pour cette législature.

Bourgmestre : Jean-Paul Jost, Citoyen de Schuttrange, responsable pour

- l'administration communale
- les affaires sociales et l'égalité des chances
- les finances et le budget
- l'école et les structures d'accueil
- le plan d'aménagement
- l'infrastructure et les bâtiments.

Premier échevin : Claude Marson, LSAP, pour une durée de 3 ans, puis Nora Forgiarini, les Verts, reprendra ce poste qui comprend la responsabilité pour

- l'environnement et l'énergie
- l'agriculture et la sylviculture
- la circulation
- le transport
- les services de sécurité.

Second échevin : Vic Back, Citoyen de Schuttrange, responsable pour

- la jeunesse
- le 3<sup>ème</sup> âge
- les associations
- le sport
- le maintien des établissements communaux.

A l'heure actuelle, notre commune compte 4.100 habitants et nous avons la grande chance de nous trouver au milieu de l'environnement plaisant de la Vallée de la Syre, en même temps qu'à proximité de la capitale. Nous disposons d'une zone activités qui se fonde de manière harmonieuse dans la nature, et dans laquelle des entreprises dynamiques se sont établies, entreprises à qui nous devons une partie importante de notre prospérité. L'état de nos finances est bon et nous sommes en mesure d'offrir à nos concitoyens les infrastructures auxquelles peut prétendre une commune située dans la proximité directe de la ville de Luxembourg.

# Déclaration du Collège échevinal 2017-2023

Cela sonne comme si tout était pour le mieux dans le meilleur des mondes. Bien sûr, nous n'avons pas de raisons de nous plaindre, mais les défis pour l'avenir sont importants. Dans un pays où le STATEC estime la croissance pour l'année en cours à 2,5% et à 3% pour l'année à venir, de plus en plus de défis se posent aux communes.

Aujourd'hui déjà, nous avons fort à faire avec le trafic qui traverse les villages en direction de la ville de Luxembourg. Entretemps, non seulement la route principale est concernée, mais les voies secondaires sont également fortement chargées pendant les heures de pointe. En dehors de la circulation, l'énorme pression d'urbanisation qui pèse sur notre pays constitue un problème face auquel tant l'Etat que les communes sont impuissants.

Se tenir à une croissance modérée telle que définie conjointement avec nos habitants sur base d'une participation des citoyens, est tout sauf simple. Et quel que soit le nombre de constructions dans notre pays, les prix ne cessent de grimper, ce qui fait que très peu de nos jeunes et familles sont en mesure de se payer un logement dans leur commune, sans l'intervention des parents ou de l'Etat. Avec eux, nous perdons une partie de notre identité.

Pareillement, la pression sur notre environnement ne cesse de s'accroître. Nous avons la chance non négligeable de nous situer entre différentes zones protégées, une garantie que dans la vallée de la Syre, la nature est protégée et préservée. Toutefois, non loin de chez nous, le Findel ne cesse de croître, le projet de l'extension de la station d'épuration de Uebersyren ne progresse pas comme souhaité et chaque année, les eaux usées sont déversées dans la Syre sans épuration.

Nous trouvons des pesticides dans notre eau potable et une teneur élevée en nitrates, si bien qu'une partie de notre précieuse eau ne peut être utilisée. Après des décennies de discussions, une zone de protection des sources a enfin été définie et nous devons trouver une solution, ensemble avec les propriétaires concernés et les agriculteurs, afin de protéger notre eau pour l'avenir.

Voici seulement quelques-uns de nos futurs défis. Nous avons été élus pour diriger la Commune de Schuttrange durant les 6 années à venir dans le sens voulu par ses habitants et en s'adaptant constamment aux nouvelles exigences. Ceci puisque notre environnement se modifie de plus en plus rapidement, nous avons pu le constater ces dernières années. A l'heure actuelle, personne ne peut prévoir comment notre pays et notre commune se porteront dans six ans.

Nous avons convenu d'un programme de coalition sur base duquel nous avons élaboré la présente déclaration du collège échevinal.

Pour les 6 années à venir, nous nous sommes fixés les objectifs suivants :

**Les concitoyens de notre commune, quel que soit leur âge et leur nationalité, devront être intégrés autant que possible dans les procédures de décision et pourront ainsi participer par ce biais au développement de notre commune.**

## **Nous allons**

- les informer de manière régulière des décisions et actions futures de la commune tout en utilisant encore davantage les médias électroniques tels que notre « News-letter », les messages électroniques aux concitoyens (SMS to Citizen) une application communale, etc.,
- les informer sur l'affichage communal virtuel concernant les plans d'aménagement, les chantiers en cours, les déviations, les changements au niveau du transport public, etc., et publier de manière régulière les résultats de nos analyses d'eau et du mesurage des substances polluantes dans l'air,
- organiser des réunions d'informations pour les projets d'envergure et publier les documents y relatifs sur notre page Internet,
- inclure les commissions consultatives en amont, quant aux décisions importantes.

# Déclaration du Collège échevinal 2017-2023

## **Pour la prochaine législature, nous proposons les commissions suivantes :**

- 1) Commission de la Famille, du 3<sup>ème</sup> Âge et des Affaires Sociales
- 2) Commission de la Jeunesse
- 3) Commission des Sports et des Loisirs
- 4) Commission de l'Environnement et du Développement durable
- 5) Commission des Affaires Culturelles
- 6) Commission des Bâtisses et du Développement communal
- 7) Commission des Finances
- 8) Commission du Transport, du Trafic et de la Sécurité publique
- 9) Commission de l'Agriculture, de la Sylviculture et du Développement rural.

## **Les commissions prévues par la loi :**

- 10) Commission de l'Intégration et de l'Égalité des Chances (Loi du 16 décembre 2008)
- 11) Commission Scolaire (Loi du 6 février 2009)
- 12) Commission des Loyers (Loi modifiée du 21 septembre 2006).

A l'avenir, il est prévu que la Commission de l'Environnement fasse partie intégrante de l'Équipe Climat dans son ensemble et non seulement son Président comme c'était le cas jusqu'à présent. Du fait que d'autres membres du Conseil communal font partie de l'Équipe Climat, elle est supposée fonctionner également de manière indépendante afin de pouvoir donner des avis au Conseil communal dans des dossiers importants.

Dans la mesure du possible, les commissions sont censées comprendre une parité de femmes et d'hommes et nos concitoyens non luxembourgeois devront également y être intégrés.

Nos commissions sont encouragées à développer des initiatives propres et à les mettre en œuvre après consultation du Collège échevinal et du conseil communal.

**Presque la moitié de nos habitants ne sont pas luxembourgeois. Cette multiculturalité et le plurilinguisme définissent notre "Lëtzebuerg". Afin d'intégrer tous nos concitoyens et de consolider la cohésion sociale, nous prévoyons**

- d'élaborer et de mettre en œuvre un plan d'intégration communal,
- de soutenir davantage encore le dialogue et l'échange entre les cultures entre concitoyens luxembourgeois et non luxembourgeois par le biais de fêtes locales, de points de rencontre comme notre staminet, d'excursions culturelles, etc.,
- de proposer à l'avenir une gamme plus large de cours de langues et de formation continue,
- de préserver la mixité sociale dans nos villages grâce à la construction de logements subventionnés,
- de faire en sorte qu'une majorité de concitoyens aient accès aux médias électroniques par l'organisation de cours y relatifs,
- de soutenir par des moyens matériels et financiers les associations et groupements qui œuvrent sur base volontaire en fonction de l'intégration,
- de renforcer l'échange avec notre commune jumelée « Siegelsbach » ,
- de soutenir autant que possible des initiatives collaboratives de nos concitoyens,
- d'ajuster régulièrement le Service de médiation aux nécessités de nos concitoyens,
- d'informer nos habitants sur base régulière sur des sujets dans le cadre de la sécurité publique, tels que la prévention de la violence, la cybercriminalité, la sécurité des maisons privées, etc.

# Déclaration du Collège échevinal 2017-2023

## Développement communal

**Comme déjà mentionné ci-avant, nous vivons dans une belle commune et il s'agit d'en préserver la qualité de vie. Une croissance modérée, une intégration harmonieuse de nouveaux plans de construction, l'extension d'une mobilité douce dans les transports publics sont autant de prérequis importants pour notre nouveau plan d'aménagement général (PAG) et partant, pour l'avenir.**

### Nous allons

- finaliser le plan d'aménagement général en collaboration étroite avec le Conseil communal et essayer d'en entamer la procédure d'ici le milieu de l'année prochaine.

### Dans le cadre de ce plan, nous souhaitons

- renforcer l'étanchéité en priorité au sein du périmètre et n'autoriser les extensions du PAG que là où elles s'insèrent dans un concept existant,
- préserver et valoriser les constructions d'origine historique et les structures actuelles dans nos villages,
- réduire l'imperméabilisation des surfaces au minimum,
- planifier et autoriser de nouveaux quartiers résidentiels sur base de critères sociaux et écologiques et relatifs à la technologie des transports, et réduire ainsi tout trafic supplémentaire à un minimum,
- permettre de petits commerces couvrant les besoins locaux dans les différents quartiers,
- permettre de nouvelles formes de résidence telles que les logements communautaires, l'habitat sans voitures, etc.,
- autoriser des carports plutôt que des garages, limiter le nombre de places de parking auprès des immeubles de bureaux et imposer des places de stationnement pour vélos dans tous les immeubles à vocation commerciale et résidentielle,
- dans le cadre du nouveau plan d'aménagement, également recourir aux moyens juridiques que nous offre la Loi sur le Pacte Logement afin de restreindre la spéculation,
- déterminer des critères sociaux et durables pour l'élaboration de nouveaux plans d'aménagements (PAPs). Il est essentiel de garantir un mélange social équilibré et, dans le cadre du Pacte Climat, il faudrait avoir recours à des matériaux sains et recyclables, limiter la consommation d'énergie et de sols et garantir la connexion au trafic public.

## Structures scolaires et d'accueil d'enfants

**A l'avenir encore, nous voulons rester une commune attractive pour les familles et enfants. Notre souhait est que nos enfants passent leur scolarité dans des infrastructures scolaires modernes et fonctionnelles et reçoivent la meilleure éducation possible pour leur carrière. Les structures d'accueil nécessaires sont censées permettre aux parents de maintenir un équilibre entre vie familiale et vie professionnelle.**

### Nous allons

- dans le cadre du PEP (Plan d'Encadrement Périscolaire), améliorer en permanence la collaboration entre l'école, la Maison Relais, la Maison des jeunes, les parents et les associations locales,
- faire en sorte qu'à l'avenir encore, nous offrirons les structures nécessaires afin que les enfants en difficulté puissent être assistés de manière ciblée,
- une fois les chantiers dans la rue principale terminés, resignaliser le chemin des écoliers et introduire les lignes Pedibus,
- continuer à garantir que chaque enfant de la commune ait une place dans la Maison Relais à partir de l'âge de 3 ans,

## Déclaration du Collège échevinal 2017-2023

- sur base du nombre actuel d'élèves et des objectifs de croissance de la commune, déterminer le besoin futur en infrastructures scolaires et mettre sur pied une planification pour l'extension à moyen terme du campus scolaire « An der Dällt »,
- rénover l'école primaire existante tout en veillant à ce que les locaux soient adaptés aux besoins des enfants, que des matériaux écologiques et recyclables soient utilisés et que les mesures nécessaires soient prises afin d'économiser de l'énergie et de l'eau,
- achever le projet des cours de récréation adaptées aux enfants et créer et mettre en œuvre un concept pour sécuriser le campus scolaire,
- améliorer le flux de la circulation autour du campus scolaire dans l'intérêt des écoliers. Dans ce contexte, nous allons également réaliser le projet de la zone 30 comme prévu sur une partie de la rue principale,
- soutenir les projets pédagogiques aidant à stimuler les élèves en dehors de l'école dans des domaines tels que le sport, la culture, les médias, la nature et l'environnement,
- dans l'intérêt de la santé de nos enfants en âge de scolarité, augmenter la part de produits régionaux, bio et issus du commerce équitable dans notre cantine scolaire,
- motiver les enfants à l'école afin qu'ils bougent beaucoup, se nourrissent sainement et continuer de mettre en œuvre le programme des fruits à l'école (Schoul-Uebst),
- éduquer nos enfants à adopter une attitude responsable face à l'environnement en réalisant le projet de la prévention du gaspillage et du recyclage sur le campus scolaire,
- continuer à soutenir les projets Nord-Sud et Transfair si bien que nos jeunes soient conscients que nous devons aussi respecter ceux qui produisent les denrées alimentaires que nous consommons souvent de manière insouciant,
- aménager un jardin scolaire conjointement avec le SIAS, pour que nos enfants apprennent comment cultiver des aliments et ce qu'on peut en faire par la suite.

### Cohabitation sociale

**Nous souhaitons offrir la même chance à tous les concitoyens et concitoyennes afin qu'ils/elles se sentent aussi bien que possible au sein de notre commune.**

**Tout le monde n'est pas à l'aise financièrement dans notre commune. Il y a également chez nous des personnes et des familles qui doivent trouver un moyen de joindre les deux bouts en fin de mois.**

**Pour les soutenir, nous allons**

- continuer à rester actifs sur le marché des logements afin d'être en mesure de louer des maisons ou des appartements à des familles à revenus faibles,
- collaborer à l'avenir encore de manière intensive avec l'Office Social pour pouvoir garantir rapidement et de manière non bureaucratique de l'aide à ceux qui en ont besoin,
- conseiller et soutenir, ensemble avec l'Office Social et l'antenne régionale du conseil en énergie, les ménages à revenus faibles dans le but de les éduquer à réduire autant que possible leur consommation en énergie,
- les aider de manière optimale à profiter des programmes étatiques contre la pauvreté énergétique et leur fournir une aide particulière leur permettant de compenser ces coûts,
- veiller, ensemble avec l'Office Social, à simplifier l'accès central aux services sociaux et informer les gens de manière compréhensible et dans plusieurs langues de l'existence des services auxquels ils peuvent recourir,
- témoigner à l'avenir encore, notre solidarité envers ceux qui se voient obligés de quitter leur patrie contre leur gré et accueillir certains d'entre eux dans notre commune, conjointement avec nos concitoyens.

# Déclaration du Collège échevinal 2017-2023

**Nos associations jouent un rôle important dans la vie de notre commune et contribuent largement à renforcer la cohésion sociale.**

**Nous allons**

- donner un coup de pouce à nos associations locales au niveau du financement de leurs activités futures, réviser le règlement des subsides et ajuster les critères d'attribution,
- tenter de mettre à leur disposition les infrastructures nécessaires afin qu'elles puissent organiser leurs activités dans les meilleures conditions possibles,
- construire une extension au chalet des scouts pour adapter ce dernier aux besoins des castors,
- nous attaquer à un nouveau Centre Culturel dans lequel pourront avoir lieu avant tout des événements culturels, y compris des possibilités de répétition et de réunion pour la Chorale et l'Harmonie,
- planifier et construire également un hall polyvalent avec cuisine pouvant héberger notamment des bals, des expositions de petits animaux ou servir à l'organisation de fêtes privées.

**Il faut qu'à l'avenir, nos jeunes soient inclus de manière plus active dans les décisions de la politique communale.**

**Nous allons**

- retravailler le plan communal de la jeunesse conjointement avec nos jeunes,
- essayer, ensemble avec la Maison des Jeunes et le Club des Jeunes, de mettre sur pied un conseil communal pour enfants ou un forum des jeunes,
- inclure les jeunes dans la politique de développement de la commune et les faire participer encore à la planification d'aires de jeux et d'installations sportives,
- planifier, conjointement avec des jeunes montrant de l'intérêt, des projets de logement alternatif où les jeunes pourront vivre en communauté, dans des logements en colocation,
- tenter avec les jeunes de couvrir leurs besoins spécifiques en matière de mobilité au moyen de chemins piétonniers et de pistes cyclables, d'un chemin des écoliers sûr, de services de bus spéciaux comme Syri, Latenightbus ou autres.

**essayer d'aider les jeunes à trouver un travail en**

- collaborant avec les administrations étatiques compétentes, les organisations, les entreprises locales et l'économie solidaire afin de créer des postes de travail et de formation pour nos jeunes,
- continuant, en tant que commune, à occuper des jeunes dans le cadre de programmes étatiques pour leur faciliter par ce biais l'entrée dans la vie professionnelle,
- occupant encore des étudiants auprès de notre Maison Relais et de nos services techniques, dans le but de leur permettre d'accumuler de précieuses expériences en vue de leur entrée future sur le marché du travail.

**Nous prévoyons aussi de prendre en compte les besoins de nos concitoyens plus âgés qui changent en même temps que la société dans son ensemble.**

**A cet effet, nous allons**

- élaborer un plan communal pour seniors, conjointement avec tous les acteurs concernés. Nous prévoyons que ce plan prenne en compte la multiplicité de nos concitoyens, veille à ce que personne ne se retrouve esseulé et oublié chez lui mais que tout le monde soit motivé à participer à la vie sociale, culturelle et politique,
- soutenir davantage de formes d'habitat telles que des maisons permettant la cohabitation entre personnes âgées et jeunes,
- vérifier conjointement avec nos communes voisines s'il existe une offre suffisamment large de logements adaptés aux personnes âgées et prévoir éventuellement un projet de construction dans notre commune,

## **Déclaration du Collège échevinal 2017-2023**

- continuer à informer régulièrement sur tous les services offerts dans notre commune pour les personnes âgées afin de leur faciliter la vie au quotidien,
- dans le cadre du réaménagement du centre de Schuttrange, faire en sorte qu'y soit créé le Centre Culturel et Social de la commune où nos aînés trouveront leur place et où ils pourront s'échanger régulièrement avec des familles et des jeunes,
- en planifiant de nouveaux projets de construction de logements, tenir compte des besoins des générations plus âgées, promouvoir le dialogue entre générations et prévoir un local à cet effet dans le nouveau centre communal.

### **Pour garantir l'accès aux services et bâtiments publics à des gens à besoins spécifiques, nous allons**

- offrir des pages Internet facilement accessibles comprenant des données en langage simple et facilement compréhensible,
- éviter tout frein à l'accessibilité à l'espace public et éliminer les obstacles dans une large mesure,
- assurer le service d'appel de bus également pendant les week-ends.

Toutes ces actions sont entreprises en collaboration avec les acteurs concernés tels que les Commissions, les représentants de l'Association des Parents d'Élèves, les écoles, l'Amiperas, les associations de handicapés, etc.

**Dans le domaine culturel, nous allons essayer d'élargir notre offre à l'avenir afin de toucher tous nos concitoyens. De cette manière, nous tentons également de consolider la cohésion dans notre communauté villageoise.**

### **Dans ce sens**

- nous collaborons avec l'école, la Maison Relais, la Maison des Jeunes et toutes les associations culturelles de même que les personnes intéressées par la culture,
- nous nous échangeons régulièrement avec nos communes avoisinantes et informons par rapport à l'offre régionale,
- nous soutenons l'art et la créativité chez les enfants et les jeunes,
- nous réalisons des infrastructures adaptées dans le nouveau centre du village et les salles de répétition dont nos associations culturelles ont besoin,
- nous menons plus loin le concours d'architectes pour le réaménagement du centre de Schuttrange dans le but d'y recréer un endroit attrayant où tous les habitants de la commune peuvent se rencontrer. A côté du Centre scolaire et sportif de Munsbach, il est prévu que l'on trouve à Schuttrange le milieu social et culturel de la commune,
- nous allons faire en sorte que dans ce centre, des activités soient organisées telles que des expositions, un marché hebdomadaire, des concerts, etc., et que ce soit un centre de village attrayant dans lequel toutes les générations peuvent se rencontrer et se sentir à l'aise,
- nous allons veiller à ce que des archives communales soient créées où tous les documents sur l'histoire de la commune seront entreposés de manière professionnelle,
- nous allons marquer certains bâtiments et lieux historiques et expliquer leur histoire, créer un sentier culturel et des promenades dans la nature, de sorte à maintenir vivant notre passé,
- nous aménagerons également de petites places dans les différents quartiers de l'agglomération, où de petites activités culturelles pourront être organisées telles que des fêtes de rue, des concerts, etc., ce qui contribuera aussi à la cohésion entre voisins. De petits commerces sont aussi censés pouvoir voir le jour dans les localités.

**Nous sommes conscients du rôle important joué par le sport par les temps qui courent. Nous bougeons de moins en moins sur notre lieu de travail et beaucoup de nos enfants passent le plus clair de leur temps derrière leurs appareils électroniques.**

# Déclaration du Collège échevinal 2017-2023

**En matière d'infrastructures sportives, notre commune est bien équipée. Au cours des années à venir, nous souhaitons remettre ces infrastructures en état et les étendre en cas de besoin.**

## **Nous allons**

- soutenir de manière ciblée le travail des jeunes sur le plan sportif,
- si besoin est, nous concerter avec les communes voisines pour utiliser nos installations sportives de manière optimale,
- remplacer le clubhouse du football par une nouvelle infrastructure en phase avec les exigences actuelles en matière de durabilité,
- aménager un terrain synthétique à côté du terrain de football existant afin que le club puisse offrir à nos jeunes de meilleures possibilités d'entraînement,
- lors de la rénovation de places ou voies publiques, faire en sorte que soient créées des possibilités pour l'exercice d'activités sportives et nous essayerons d'installer un peu partout quelques appareils de fitness,
- prévoir des pistes pour vélo tout terrain et y installer une signalisation adéquate,
- mieux faire état de nos sentiers de randonnée et pistes cyclables sur des cartes, notre page d'accueil sur Internet ou par une application spéciale et également essayer de les relier aux réseaux nationaux.

## **Genre**

- Nous allons essayer de créer une structure des effectifs équilibrée entre femmes et hommes au sein de notre administration et de nos services.
- Nous allons nous atteler à renverser les rôles traditionnels et stéréotypes attribués à chaque sexe et encourager notamment les pères à prendre le congé parental.
- Les noms de rues, bâtiments, etc., seront à l'avenir également nommé d'après des femmes.

## **Environnement**

**En tant que commune adhérent à l'Alliance pour le climat Luxembourg (*Klimabündnis*) et au Pacte Climat, l'environnement et la protection de la nature est une priorité pour nous.**

## **Nous souhaitons**

- conserver et promouvoir la diversité des espèces à l'intérieur et à l'extérieur des localités,
- réduire les émissions de CO<sub>2</sub> au minimum,
- mener une politique durable en matière d'énergie et inclure et motiver les concitoyens, associations et entreprises afin de faire un maximum d'efforts dans ce domaine,
- obtenir, en 2019 au plus tard, une certification de 75% dans le cadre du Pacte Climat,
- planter des surfaces vertes et des arbres dans différentes zones de construction et localités,
- relier ces zones vertes entre elles et avec la nature en dehors des localités afin de promouvoir la biodiversité et d'améliorer la qualité des logements et de vie,
- poser comme objectif d'arriver à ce que notre commune soit libre d'OGM et de pesticides et de lancer des campagnes d'information y relatives. Nous renoncerons dans notre entreprise de jardinage, lors de l'achat de produits alimentaires ainsi que dans la cantine scolaire à des produits issus de la technologie génétique,
- informer les particuliers du danger de l'usage des pesticides et leur proposer des alternatives
- arriver à une meilleure qualité de l'air et moins de nuisances sonores en promouvant une mobilité en faveur de l'environnement et en réduisant la circulation individuelle motorisée, en continuant de mettre en œuvre des mesures de ralentissement du trafic et en aménageant des zones 30 dans la rue principale,



# Déclaration du Collège échevinal 2017-2023

- soutenir activement la mise en œuvre du plan national d'action en faveur de la protection sonore et le programme national pour la qualité de l'air, participer à la campagne étatique de mesurage de la qualité de l'air et nous engager en faveur de l'isolation acoustique le long du chemin de fer,
- combattre la pollution lumineuse, adapter l'éclairage public et concevoir celui des bâtiments publics de manière décente,
- lors de la construction et de la rénovation de bâtiments, crèches, écoles, etc., appartenant à la commune, prendre des mesures de construction écobiologique dans le but d'éviter des sources de pollution chimique, biologique ou physique et de prendre en compte tout risque pour la santé,
- soutenir les efforts du garde-forestier local, de la station biologique du SIAS et des associations de protection de la nature afin d'aider à la préservation et à la promotion de la biodiversité, également à l'extérieur des localités,
- faire connaître la réserve naturelle « Schlammwiss » à nos habitants,
- réduire le service d'hiver, et à cet effet, élaborer un concept avec le service technique en vue de réduire l'utilisation de sel au minimum, sans pour autant mettre en danger la sécurité des concitoyens dans les espaces publics.

## Qualité de l'eau

### Station d'épuration d'Uebersyren

- La commune va faire pression afin que, en collaboration avec les différents acteurs, des solutions durables soient trouvées pour contrer les sérieux problèmes qui surgissent sporadiquement dans la Commune de Schuttrange en raison des eaux usées du Findel, et que ces solutions soient mises en pratique au plus vite.

### Economiser de l'eau

- Pour l'avenir aussi, nous souhaitons avoir recours à des campagnes de sensibilisation et insister auprès des ménages et des entreprises sur une utilisation économique de l'eau.
- Nous souhaitons donner des conseils pour informer sur le comportement correct et les techniques adéquates à adapter pour atteindre notre objectif. Sur base d'indicateurs appropriés, nous mesurerons nos résultats et adapterons nos moyens en fonction.
- Une progression du prix de l'eau dépendant de la consommation, tout en ne signifiant pas forcément une augmentation du prix de l'eau, pourra être introduite parallèlement à un règlement modifié sur les eaux usées.

### Eau potable et protection des eaux

- Pour protéger les sources en eau potable appartenant à la commune, et par là garantir la qualité de l'eau, nous souhaitons implémenter les directives-cadres sur la politique de l'eau. Ces mesures bénéficient également à l'eau de surface.
- Aux endroits où les sources en eau potable sont identifiées, nous souhaitons implémenter les mesures adéquates pour la protection des sources. Une action qui se réalisera ensemble avec les administrations étatiques, les communes voisines et avant tout avec les entreprises et agriculteurs concernés.
- Nous souhaitons amoindrir le risque d'inondation par les mesures suivantes : l'infiltration des eaux pluviales doit devenir plus cohérente, l'imperméabilisation de certaines surfaces doit être inversée autant que possible, il nous faut renaturer partiellement les cours d'eau et garantir l'entretien des zones d'inondations naturelles, et, en dernier lieu et non des moindres, la construction de bassins de rétention doit être poursuivie.

### Gestion des déchets

- Nous prévoyons la mise en place du nouveau concept de gestion des déchets en mettant la priorité sur l'évitement des déchets et en adaptant notre règlement fiscal de sorte à ce que le principe du

# Déclaration du Collège échevinal 2017-2023

pollueur-payeur soit respecté autant que possible. Ce principe repose sur les informations provenant du pesage des poubelles de déchets. Moins de déchets dans la poubelle grise signifie donc moins à payer.

- Pour y arriver, nous souhaitons donner les conseils nécessaires à une réduction des déchets mais aussi relatifs au compostage.
- Il nous faut une compréhension générale par rapport à la problématique des déchets et son évitement et, à cet effet, nous prévoyons de faire des relations publiques de grande envergure afin d'arriver à ce que tout un chacun arrive à ménager les ressources dès l'achat et que la gestion responsable des matériaux devienne une évidence.

**A cet égard, il est également primordial que la commune donne l'exemple.**

- Dans les bâtiments de la commune ainsi que lors de fêtes publiques et événements sportifs, nous allons adopter une attitude de prévention de déchets exemplaire et aider à organiser le tri des déchets de manière optimale.
- Nous souhaitons proposer des alternatives aux gobelets et couverts jetables et conseiller et soutenir nos associations sur le plan de la logistique lors de l'organisation de leurs manifestations en vue de la prévention active des déchets.
- Nous allons soutenir la lutte contre le gaspillage et également et avant tout continuer à veiller à un traitement responsable des aliments.

## Recyclage

- Là où des matériaux sont en jeu, ils doivent revenir aussi parfaitement que possible dans le cycle de la réutilisation. Le point crucial est par conséquent un centre de recyclage performant auquel nous aspirons, soit par une nouvelle construction ou par l'extension de la structure existante. Afin d'étendre encore le concept de recyclage et de réutilisation de matériaux, nous voulons arriver à l'avenir à proposer également des possibilités d'échange ou de réparation. Bien entendu, il va falloir prêter attention, déjà lors de l'extension de l'infrastructure, à une manière de construire ménageant les ressources.
- Nous désirons encore aller au-delà en misant, lors de la rénovation et de la construction de bâtiments et de logements appartenant à la commune, au sens de l'économie circulaire, sur l'utilisation de matériaux recyclables et écologiques.
- Nous souhaitons sensibiliser les entreprises, mais aussi les ménages, à générer le moins de déchets de construction possible.

## Pacte Climat

- Dans le cadre du Pacte Climat, nous voulons arriver à un échange régulier avec les entreprises locales. Les mesures possibles de protection de l'environnement et d'économie d'énergie dans le parc d'activités seront définies ensemble et la mise en œuvre sera décidée de concert. La commune veillera à ce que des conseils soient proposés par des professionnels.
- En suivant l'exemple des "transition towns", notre but est de promouvoir de manière cohérente les initiatives locales et régionales en matière de types de logement différents (p.ex. des coopératives de logement - Wunskooperativen), de nouvelles formes d'économies (économie circulaire par des réparations), production d'énergie décentralisée (coopérative d'énergie - Energiekooperativ) ainsi qu'une production locale d'aliments (jardin communautaire).
- Il est prévu que des terrains et bâtiments communaux soient mis à disposition pour des projets innovateurs et une production d'énergie décentralisée.
- Nous allons nous orienter selon des critères écologiques, sociaux et éthiques lorsqu'il s'agit d'acquérir des marchandises et des services pour la commune. Dès la souscription, ces critères devront déjà être observés dans les cahiers des charges et devront constamment constituer la base lors de commandes et d'acquisitions, de la gestion des fonds communaux, des subsides aux associations, etc.

# Déclaration du Collège échevinal 2017-2023

- En vue d'arriver à atteindre les objectifs de l'Agenda 2030, la commune fournit sa contribution en organisant de manière régulière des campagnes et des soirées d'information relatives à la problématique Nord-Sud.

## Energies renouvelables

- Le concept énergétique de la commune, y compris les mesures requises à cet effet, sera implémenté afin d'atteindre les objectifs de la Conférence de Paris (COP21). C'est la raison pour laquelle nous continuons à nous engager en faveur des mesures d'économie d'énergie auprès des entreprises et des ménages privés et misons sur un conseil compétent en la matière. Par un monitoring pertinent, nous devons arriver à contrôler la consommation totale en énergie et à affiner le concept énergétique.
- Il convient d'analyser de manière systématique le potentiel pour une production d'énergie alternative dans toute la commune et, l'exploiter autant que possible (énergie éolienne, production de bois, cadastre solaire, biomasse, etc.).
- La commune continue de se prononcer en faveur de l'énergie photovoltaïque, plus efficace et bien plus économique à l'heure actuelle, en installant des panneaux sur tous les toits de la commune qui s'y prêtent, selon le cadastre solaire. Les citoyens intéressés sont encouragés à y participer, notamment sous forme de coopératives d'énergies. Ces mesures contribuent aussi de manière conséquente à l'autonomie énergétique de la commune.
- Sur ce point, la commune fait encore office d'exemple, comme mentionné précédemment. Voilà pourquoi tous les bâtiments sont construits selon la meilleure classe d'énergie possible. La technique d'économie d'énergie adéquate doit devenir la norme (éclairage, autres utilisations électriques, ...). De plus, il est crucial que des matériaux de construction biologiques et écologiques soient utilisés et qu'une réaffectation ultérieure d'un bâtiment soit facilitée et rendue possible.
- Lors de la construction de nouveaux immeubles résidentiels, mais aussi pour les zones commerciales, il convient de veiller à une planification efficace en matière énergétique (orientation des bâtiments, côté ombre, réseau de chaleur de proximité, ...). De plus, il faut que les maîtres d'ouvrage soient informés sur les nouveaux instruments mis à disposition par l'Etat pour l'assainissement des logements et bénéficient de conseils dans le cadre du pacte climat (banque climatique et construction durable).
- Nous promouvons l'électromobilité par l'acquisition d'e-bikes, d'e-scooters et d'e-autos pour le parc automobile communal et l'aménagement de station de chargement pour l'e-mobilité privée.
- La commune soutient et continue de participer aux démarches juridiques contre l'énergie atomique.

## Circulation

**La localisation de notre commune, située à un croisement de la circulation à l'est du pays entraîne le fait que nous devons subir une forte circulation de transit.**

**Des projets tels que le réaménagement prévu du « Rond-Point Irrgäertchen » (*Rond-Point Robert Schaffner*) en un « Rond-point turbo » n'aura guère comme conséquence un grand déchargement du trafic pour les localités de la commune de Schuttrange.**

**Nous continuerons à engager des démarches auprès des ministères compétents et des administrations afin d'expliquer les problématiques locales et régionales et trouver des solutions pour la situation actuelle difficile du point de vue de la technicité de la circulation.**

**Les mesures concernant les véhicules motorisés constituent non seulement un sujet au cours de notre période législative, mais la promotion de la mobilité douce fait encore partie de nos tâches les plus essentielles.**

**Pour cette raison, nous prévoyons**

- d'élaborer conjointement avec nos concitoyens des mesures en vue de la réduction du trafic et de la limitation de la vitesse dans les localités et de les implémenter,
- là où c'est possible, d'aménager des zones 30 supplémentaires dans les différents noyaux au sein des villages,

## Déclaration du Collège échevinal 2017-2023

- après l'achèvement du chantier dans la rue principale et après l'introduction de la zone 30 près du campus scolaire, de veiller à l'introduction de lignes pédibus afin que les écoliers vivant à proximité du campus puissent arriver à l'école à pied en compagnie d'adultes,
- lors de la construction de projets de construction de routes et la planification de places publiques, d'intégrer systématiquement des pistes cyclables, une accessibilité totale, des passages pour piétons et des trottoirs corrects,
- dans le cadre de la région aérienne, de retravailler, en collaboration avec les communes voisines et les administrations, le concept régional de la mobilité et d'atteindre les objectifs du concept MoDu (Stratégie globale pour une Mobilité Durable).
- d'élaborer un concept pour vélos (chemins) pour la Commune de Schuttrange et de l'inclure dans le plan d'aménagement et d'installer des stationnements adéquats pour vélos sur les places publiques et auprès des infrastructures communales,
- de renouveler les chemins pédestres et pistes cyclables, d'aménager localement de nouveaux chemins pour randonneurs et vélos et d'améliorer autant que possible les connexions aux pistes cyclables régionales,
- de promouvoir le transport par l'aménagement d'accès sûrs et sans entraves vers la Gare de Munsbach et les arrêts de bus et d'installer, auprès de ces infrastructures et autant que possible des places de stationnement couvertes pour vélos ainsi de box à vélos,
- dès la mise en route du « Car sharing » prévu par les chemins de fer luxembourgeois, d'en informer nos habitants et les motiver à les utiliser,
- de promouvoir le contact régulier avec nos commissariats de police de la vallée de la Syre, dans l'intérêt de nos concitoyens, de la sécurité dans la vie quotidienne ainsi que sur les routes.

### Collaboration régionale

**En tant que Commune de Schuttrange, nous allons continuer à l'avenir de valoriser la collaboration régionale et ne pas nous fermer à une planification intercommunale pour tout projet d'envergure.**

#### Nous souhaitons

- organiser de manière régulière un échange d'idées au niveau régional avec nos communes voisines,
- travailler de manière active avec nos communes voisines lors de la planification de la mobilité du transport public (lignes de bus régionales) et des pistes cyclables intercommunales,
- faire en sorte que notre zone d'activités intercommunale reste attrayante pour les sociétés et, dans nos démarches pour attirer de nouvelles entreprises dans le cadre de zones d'activités régionales, veiller, conjointement avec les communes concernées, à ce que les sociétés qui s'installent soient prioritairement des entreprises tournées vers l'avenir et innovatrices dans les domaines de la recherche et/ou des écotechnologies,
- initier des démarches auprès du gouvernement afin de progresser sur le plan de la construction du centre d'intervention planifié pour les Services de secours des Communes de Niederanven et de Schuttrange, dans le but de mettre à disposition de ce service une infrastructure adaptée,
- ne pas nous fermer d'office par rapport aux discussions relatives à une fusion, mais considérer d'abord d'éventuels avantages et inconvénients. Ce sera ensuite à nos concitoyens, lors de tables rondes, d'expliquer leur point de vue et, en cas d'un large consensus, il leur appartiendra de décider de l'avenir de notre commune au moyen d'un référendum.

**Tout ce que nous planifions pour l'avenir ne pourra bien sûr être mis en œuvre que si nous disposons des effectifs compétents nécessaires ainsi que de moyens financiers. Le ratio des recettes et dépenses devra toujours être équilibré, afin que d'une part, nous puissions réaliser les investissements qui s'imposent et d'autre part, nous soyons en mesure de supporter les coûts y reliés. Nous sommes heureux d'avoir**

## **Déclaration du Collège échevinal 2017-2023**

**l'opportunité de pouvoir recourir à du personnel compétent, tout en étant conscients que les ressources humaines devront être en adéquation avec les tâches qui seront à réaliser.**

**Nous allons**

- dans les années à venir, restructurer et renforcer l'effectif de la commune sur base d'une analyse existante,
- engager un agent municipal – garde champêtre qui veillera à ce que le règlement général de la police soit observé, que le stationnement se fasse selon les règles et qu'en général, les autres règlements soient respectés,
- investir dans nos ressources humaines et dans leur savoir en les envoyant régulièrement à des formations,
- en sous-traitant des services, nous assurer que ce soient nos effectifs qui aient la vue d'ensemble et fassent la supervision,
- contrôler nos dépenses de manière régulière, essayer de réduire notre consommation en énergie, assainir nos bâtiments et changer notre parc automobile pour utiliser des véhicules pauvres en CO<sub>2</sub>. Mises à part les économies d'énergie que cette mesure entraînera, cela nous permettra également de tenir compte de nos engagements dans le cadre du Pacte Climat,
- agrandir la halle de notre service technique, si bien que notre personnel puisse travailler dans un environnement adapté et sûr,
- dans le cadre du plan de financement sur 5 ans, vérifier régulièrement les coûts accessoires et les effets secondaires sur les plans financiers et écologiques à moyen terme,
- en fin de compte, faire des efforts dans tous les domaines du Pacte Climat mais en particulier en ce qui concerne la réduction en consommation d'énergie et l'utilisation des sources locales d'énergie, sur base de notre concept énergétique.

**En ce qui concerne le maintien et l'extension de nos infrastructures, c'est à dessein que nous n'avons pas énuméré chaque projet de construction de route et de chantier où nous déplaçons ou rénovons des infrastructures dans le présent programme.**

**Vous trouverez ces projets dans le budget que nous allons présenter dans huit jours ainsi que dans notre plan financier sur 5 ans que nous allons soumettre au début de l'année prochaine.**

**Nous sommes convaincus que ce programme est en tous points dans l'intérêt de nos concitoyens et qu'à cet effet, nous allons pouvoir conserver et améliorer la qualité de vie que nous avons ici à Schuttrange.**

**Je vous remercie de m'avoir écouté.**

**La discussion à propos de cette déclaration du Collège échevinal aura lieu aujourd'hui en huit.**